



Les archers de l'Odon

Organisent leur concours TAE le dimanche 23 mai 2021 affiliation FFTA 0914009

Cette compétition, sélective pour les championnats de ligue et de France qui se déroulera sur le terrain de foot à FONTAINE ETOUPEFOUR (parcours fléché). Stade Jules Quesnel 14790 Fontaine Etoupefour
Coordonnées GPS : Latitude : 49.14055000 Longitude : -0.45520000

Concours ouvert aux licenciés FFTA

Concours ouvert aux licenciés FFH (1^{er} départ seulement)

	Greffe	Entrainement	Inspection matériel	Début des tirs
Dimanche matin	08h00	08h30 – 09h00	09h00	09h15
Dimanche après-midi	12h45	13h15 – 13h45	13h45	14h00

Volées de 6 flèches Rythme de tire AB et CD en 4 mn blasons et distances suivant le règlement FFTA en vigueur

La proclamation des résultats aura lieu le dimanche vers 17h30

Récompenses individuelles : aux 3 premiers de chacune des catégories TAE

Catégories	Distances et Blasons							
	Tir International (Ext FITA)				Tir National (Ext Fédéral)			
	Arc Classique		Arc Poulie		Arc Classique		Arc Poulie	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Poussins	20m -	80cm**						
Benjamins	30m -	80cm						
Minimes	40m -	80cm						
Cadets	60m -	122cm	50m -	80cm*				
Juniors	70m -	122cm	50m -	80cm*	50m -	122cm	50m -	122cm
Séniors S1	70m -	122cm	50m -	80cm*	50m -	122cm	50m -	122cm
Séniors S2	70m -	122 cm	50m -	80cm*	50m -	122cm	50m -	122cm
Séniors S3	60m -	122cm	50m -	80cm*	50m -	122cm	50m -	122cm
*Blason 80 cm réduite à 6 zones; **Blason de 80 à 1,10m de Hauteur								
*** Débutant Benjamins	20m -	80cm	***la catégorie Débutant regroupe les benjamins-Minimes-cadets dans leur 1 ère année de licence (1 catégorie Débutante Fille et 1 catégorie garçon) jusqu'au niveau régional					
*** Débutant Minimes	30m -	80cm						
*** Débutant Cadets	40m -	80cm						

INSCRIPTIONS : toutes catégorie 8€ départ supplémentaire à 7€

La répartition se fera selon le règlement FFTA

La priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux archers qui auront acquitté leur droit d'inscription. Les règlements sont à établir à l'ordre **des archers de l'Odon** et à adresser : Leroy Hermann 19 chemin de Villeneuve 14980 ROTS ou mail : leroy.hermann@orange.fr avant le 20 mai 2021 Portable 06 25 90 55 36

ARBITRES

Arbitre Principal : Patrick BARTH Arbitre Adjoint : Marinette TAVENNE, Hermann Leroy

IMPORTANT

Présentation au greffe de la licence papier ou dématérialisée, avec photo ou justificatif d'identité.



Fontaine Étoupefour



Pour des raisons liées à la crise sanitaire, nous vous informons :

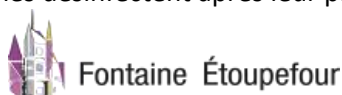
- Le club des Archers de l'Odon se réserve le droit d'exclure toutes personnes qui ne respectera pas le protocole mis en place pour la compétition.
- **La compétition pourra être annulée par la mairie ou la préfecture jusqu'au samedi matin 8h00. Dans ce cas, tous les inscrits seront prévenus par mail**

Protocole sanitaire envisagé par la FFTA lorsque les compétitions seront de nouveau autorisées : En concertation avec la Commission Médicale, la Commission Sportive Cible a réfléchi à un protocole sanitaire pouvant servir de base de discussion avec les autorités compétentes pour validation.

Le marquage du centre de la cible et de l'emplacement des archers au pas de tir est obligatoire. L'archer se place au-dessus de la marque de son emplacement.

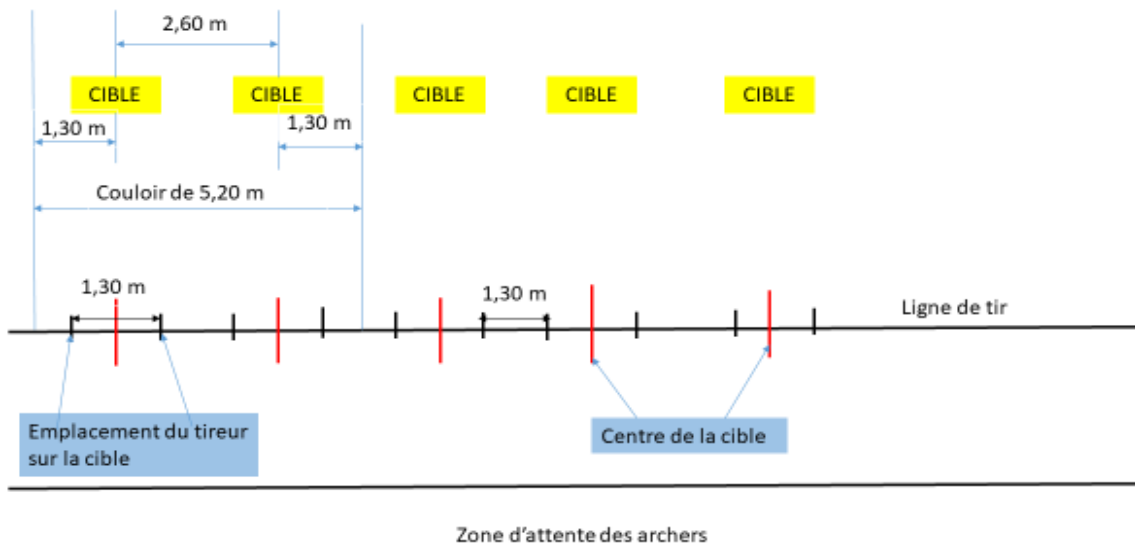
- Les archers marquent leurs impacts et retirent eux-mêmes leurs flèches
- Les personnes présentes sur le site de compétition devront veiller à respecter une distanciation en accord avec la distanciation recommandée dans les mesures sanitaires préconisées par les instances décisionnaires.
- Un(e) responsable "Covid" sera désigné(e) par chaque organisateur et veillera à la bonne application des mesures sanitaires, en relation avec le corps arbitral.
- Les compétitions se déroulent à huis clos, sans spectateurs.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants (archers, encadrements (coaches), arbitres, organisation et bénévoles). Les archers peuvent uniquement retirer leur masque sur le pas de tir et dans le carré des archers lors des matchs par équipe.
- 2 personnes par cible qui tireront en AB et CD
- Distance minimum entre chaque archer au pas de tir 125 cm, couloirs de 5m minimum pour 2 cibles.

- **PROTOCOLE DES ARCHERS DE L'ODON POUR L'ORGANISATION DU CONCOURS EXTERIEUR DE TIR A L'ARC SUR LE TERRAIN DE FOOT DE FONTAINE ETOUPEFOUR.**
- **DU 23 MAI 2021.**
- **Organisateur : les Archers de l'Odon affiliation FFTA 0914009**
- **Fréquentation : 100 personnes.**
- **Organisation de la compétition :**
- Compétition qui se déroule en extérieur.
- Aucune buvette ne sera installée afin de permettre le respect de la distanciation.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne (à partir de 11ans) entrant sur le site.
- Il sera demandé aux archers de préciser s'ils sont gauchers ou droitiers pour une répartition si possible sur le pas de tir en version archers dos à dos
- **A l'accueil:**
- du gel hydro alcoolique sera mis à disposition.
- Masque obligatoire pour le personnel greffe
- Un tableau sur lequel les consignes y seront affichées.
- Masque obligatoire pour les archers pour l'inscription au greffe.
- **Les consignes :**
- Respect de la distanciation.
- Si pas de possibilité de respecter la distanciation, obligation de porter le masque.
- Utilisation uniquement de son matériel.
- Pour aller aux WC : se laver les mains avant de rentrer dans le sanitaire et après. Matériel de désinfection est mise à disposition afin que tous les utilisateurs les désinfectent après leur passage.

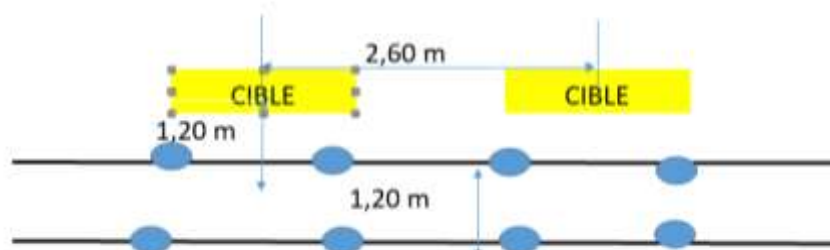




- **Remise de récompenses :**
- Aucun podium de manière à respecter la distanciation
- Les récompenses seront posées sur une table pour que les archers les récupèrent eux même
- **POUR LE TIR**
- **Durant le tir les archers pourront enlever leur masque (remise en place de celui-ci après le tir)**
- **Le port du masque est obligatoire pour les entraîneurs, arbitres, organisateurs**
- Chaque participant apporte son propre stylo pour la maque.
- Pas de changement dans l'installation des blasons en cible (rf. Guide des règlements).
- Les cibles seront espacées de 2.60m (centre à centre) afin de privilégier un espace d'1.30m au pas de tir entre les archers.



- **Aménagement d'une ligne d'attente aux cibles pour marquer les points :**
- L'organisateur installation de deux lignes, une à 1,20 m devant les cibles et une seconde à 2,40m.
- Des marques au sol sur ces lignes matérialisent l'emplacement des quatre archers pendant le temps de marquage des points.



Fontaine Étaupefour

